

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Extrait du registre des délibérations de la commune de PONT-SAINT-MARIE séance du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINT-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire

Présent(es) : M. Pascal LANDREAT, Maire, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, M. Bruno HAILLOT, adjoints
M. Christian COSTE, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Danielle ROUSSARD, Mme Janine PINKOWICZ, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, M. Mircéa CARUNTA-FOUCARD, Mme Marie-Cécile JACQUES, Mme Sylvie FERRIOT, M. Gérald MANCE, Mme Carole SEREND, M. Mamadou DIALLO, M. Vincent VOILLEQUIN, M. Cyril CORNU, M. Julien SALLIC, Mme Marjorie PREVOT, M. Didier FREVILLE, Mme Alexandra PEUCH, conseillers municipaux

Absent(e) et représenté(e) : M. Laurent SINDRES-DUBOIS représenté par M. Denis DEFER, Mme Véronique HEUILLARD représentée par M. Bruno HAILLOT, M. Joël COFFINET représenté par Mme Marie-Cécile JACQUES, Mme Nicole BARBERY représentée par Mme Janine PINKOWICZ, M. Philippe JOURNIAC représenté par M. Pascal LANDREAT, Mme Sandrine MIDAVAINÉ représentée par M. Mamadou DIALLO, Mme Séverine STAB représentée par M. Vincent VOILLEQUIN

Secrétaire de Séance : M. Mamadou DIALLO

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Votants : 29
N° délibération : 2026-04-01

Date de la convocation : 31-03-2026
Date d'affichage de la convocation : 31-03-2026
Acte rendu exécutoire : 09-04-2026

CONSTITUTION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Rapporteur : Pascal LANDRÉAT

Aux termes de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises sur les champs de compétences de la commune. Composées exclusivement de conseillers municipaux, elles sont le lieu du débat démocratique, sur des dossiers techniques, avant l'examen en séance de Conseil municipal.

Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du Conseil.

M. le Maire propose de constituer 6 commissions compétentes dans les domaines suivants :

- Politique de la ville / Participation des habitants / Sécurité / Culture et patrimoine : Pascal LANDREAT
- Economie / commerces de proximité : 1^{er} adjoint Laurent SINDRES
- Petite enfance / Solidarité / Seniors : 2^{ème} adjointe : Véronique HEUILLARD
- Finances/Administration générale : 3^{ème} adjoint : Denis DEFER
- Enseignement / Vie Associative / Citoyenneté / Europe : 4^{ème} adjointe : Cathy PLAQUEVENT
- Urbanisme / Environnement / Mobilités : 5^{ème} adjoint : Bruno HAILLOT

POLITIQUE DE LA VILLE / PARTICIPATION DES HABITANTS / SECURITE / CULTURE ET PATRIMOINE Président : Pascal LANDREAT Jean-Michel PALENGAT Sandrine MIDAVAINÉ Sylvie FERRIOT Janine PINKOWICZ Christian COSTE Mamadou DIALLO Marjorie PREVOT Julien SALLIC Didier FREVILLE	ECONOMIE / COMMERCE DE PROXIMITE Président : Laurent SINDRES 1^{er} adjoint Joël COFFINET Marie-Cécile JACQUES Carole SEREND Gérald MANCE Jean-Michel PALENGAT Marjorie PREVOT Cyril CORNU Alexandra PEUCH
PETITE ENFANCE / SOLIDARITE / SENIORS Présidente : Véronique HEUILLARD 2^{ème} adjointe Carole SEREND Nicole BARBERY Danielle ROUSSARD Janine PINKOWICZ Marie-Cécile JACQUES Sylvie FERRIOT Marjorie PREVOT Vincent VOILLEQUIN Alexandra PEUCH	FINANCES / ADMINISTRATION GENERALE Présidente : Denis DEFER 3^{ème} adjoint Joël COFFINET Joëlle GUINOT-HARTERT Gérald MANCE André Mircéa CARUNTA-FOUCARD Mamadou DIALLO Jean-Michel PALENGAT Séverine STAB Vincent VOILLEQUIN Didier FREVILLE
ENSEIGNEMENT / VIE ASSOCIATIVE / CITOYENNETE / EUROPE Présidente : Cathy PLAQUEVENT 4^{ème} adjointe Nicole BARBERY Mamadou DIALLO Danielle ROUSSARD Philippe JOURNIAC Marie-Cécile JACQUES Séverine STAB Cyril CORNU Alexandra PEUCH	URBANISME / ENVIRONNEMENT / MOBILITES Président : Bruno HAILLOT 5^{ème} adjoint Martine HENRIOT-JEHEL Joël COFFINET Joëlle GUINOT-HARTERT André Mircéa CARUNTA-FOUCARD Sylvie FERRIOT Janine PINKOWICZ Julien SALLIC Vincent VOILLEQUIN Didier FREVILLE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **D'APPROUVER** la répartition et la composition des commissions permanentes ci-dessus mentionnée.



Le Maire,


Pascal LANDREAT